



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2018

RÉSOLUTION n°2018 - 15

Marché relatif à l'exploitation de la plateforme informatique nationale, support technique et maintenance des serveurs

- Vu le code forestier, notamment son article D 222-7, aliéna 15 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres en date du 19 octobre 2018 ;
- Sur le rapport du Directeur général et après en avoir débattu ;

Le Conseil d'administration,

Autorise le Directeur général à signer le marché avec la société :

- ECONOCOM OSIATIS

Le Président du Conseil d'administration,

Jean-Yves CAULLET